

# CA

# Addictologie clinique

Responsable

**Pr Benoît TROJAK**, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier UFR des Sciences de Santé,  
Chef de service Addictologie, CHU Dijon

Présentation

Cette formation permet à des professionnels issus de formations et de pratiques diverses, une meilleure perception des comportements humains en rapport avec la consommation d'alcool, de tabac et d'autres produits licites ou illicites.

Organisation pédagogique

La formation est dispensée sur deux années universitaires consécutives (janvier à juin).

Cette formation repose sur un enseignement théorique et pratique pour un volume horaire total de 135 heures, divisé en 9 modules de 2 à 3 jours (lundi, mardi, +/- mercredi) :

- 5 modules la 1<sup>ère</sup> année (69 heures)

## Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- 4 modules la 2<sup>ème</sup> année (66 heures)

## Contenu

- Alcoologie, tabacologie, autres toxicomanies (héroïne, cocaïne, cannabis...) et addictions sans substance : concept de dépendance
- Données biologiques et pharmacologiques
- Aspects psychologiques et psychopathologiques
- Législation
- Organisation des structures de prévention, de soins et de réinsertion sociale
- Aspects socio-culturel, données économiques
- Modalités de prise en charge, nature et place respective dans les stratégies thérapeutiques des différentes prises en charge
- Rôle des différents intervenants
- Actions sur le milieu familial et socio-culturel
- Pathologies associées
- Prévention, éducation sanitaire
- Recherche
- Caractères particuliers

## Public

- Médecins

## Validation de la formation

La formation conduit à l'obtention d'une Capacité délivrée par l'université de Bourgogne.

Le contrôle des connaissances, réalisé fin juin au terme des deux années de formation, se compose de :

- une épreuve écrite (40 points)
- une soutenance orale du mémoire. (20 points pour le manuscrit, 20 points pour l'oral)

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Le mémoire est à adresser au responsable pédagogique avant le 1<sup>er</sup> juin. La validation finale requiert une note minimale de 40/80.

**La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

Intervenants

**Pr B. TROJAK**, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier UFR des Sciences de Santé, Chef de service Addictologie, CHU Dijon

**Dr B. PETIT**, CCA, CHU de Dijon

**Dr JF. CANARD**, Praticien Hospitalier - Addictologue, CHU Dijon

**Dr B. PERRIN**

**Dr N. EL HABCHI**

**Dr V. MEILLE**

**Dr A DEMINA**, Médecin généraliste, CHU Dijon

**Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.